

# La Sidra

## DE LA SEMAINE



### TEROUMAH

Adapté d'un discours du Rabbi de Loubavitch

Il est rappelé au Peuple d'Israël les treize matériaux qu'ils doivent apporter en contribution : de l'or, de l'argent et du cuivre ; de la laine teinte en rouge, bleu, violet ; du lin, des poils de chèvre, des peaux animales, du bois, de l'huile d'olive, des épices et des pierres précieuses, à partir desquels, dit D.ieu à Moché, « ils Me feront un Sanctuaire et Je résiderai parmi eux ».

Moché reçoit, au sommet du Mont Sinai, les instructions détaillées sur la façon de construire cette résidence pour D.ieu, de manière à ce qu'elle puisse être immédiatement démantelée, transportée et réassemblée, au cours du voyage du peuple dans le désert.

Dans la chambre la plus intérieure du Sanctuaire, derrière un rideau tissé avec art, se trouvait l'Arche contenant les Tables de la Loi, gravées des Dix Commandements. Sur le couvercle de l'Arche, se tenaient deux anges enlacés, en or pur. Dans la chambre extérieure, s'élevait la Menorah à sept branches et était dressée la table sur laquelle étaient disposés « les pains de proposition ».

Les trois murs du Sanctuaire étaient fixés à partir de quarante-huit planches de bois. Chacune d'elles était plaquée d'or et soutenue par une paire de socles en argent. Le toit était constitué de trois couvertures : a) des tapisseries de lin et de laine multicolores, b) une couverture de poils de chèvre, c) une couverture de peaux de taureau et de Ta'hach. Devant le Sanctuaire, était tendu un écran brodé, tenu par cinq piliers.

Autour du Sanctuaire et de l'autel de cuivre, placé devant, des rideaux de lin pendaient, soutenus par soixante piliers de bois, avec des crochets et des garnitures en argent, renforcés par des piquets en cuivre.

#### Le gendre

« Ils Me feront un sanctuaire et Je résiderai parmi eux. » (Chemot 25 :8)

Après le Don de la Torah au Mont Sinai, D.ieu enjoignit le Peuple juif de construire un « Tabernacle » (Temple portatif) qui l'accompagnerait dans son périple dans le désert. La pièce la plus intérieure du Tabernacle, « le Saint des Saints » allait renfermer la Torah (dans le Saint des Saints était disposée l'Arche qui contenait les deux tables sur lesquelles étaient inscrits les Dix Commandements et un rouleau de la Torah) et qui abritait la Présence Divine dans le campement hébreu.

Suite en page 2

## Edito

### L'obligation joyeuse

« Servir D.ieu avec joie » est un impératif éternel de la tradition juive. Il apparaît avec un nouvel éclat lorsque revient le mois d'Adar. Certes, ce dernier est le mois de Pourim dont on aura l'occasion de redire la grandeur et la spécificité. Mais, sans même attendre que la fête parvienne jusqu'à nous, la joie s'impose déjà comme par elle-même : « Quand entre Adar », disent nos sages, « on augmente la joie ! »

C'est ici que se pose la question : pourquoi la joie ? Si l'on raisonne humainement, on a tendance à se dire qu'un tel sentiment doit être motivé. Evidemment, sa cause peut être multiple, on est joyeux d'un succès, quel qu'en soit le domaine, ou d'une avancée, quel qu'en soit le sujet, et cette joie peut être plus ou moins légitime mais il suffit qu'elle le soit aux yeux de celui qui la ressent. Ici, tout est différent. Nul besoin de raison ni d'explication, même à titre personnel et intérieur. Elle est là et nous avons pour tâche de nous en saisir !

L'enjeu est loin d'être neutre. Nous vivons sans doute des temps contrastés et certains se prennent à évoquer avec nostalgie l'époque d'un bonheur enfui. Pour la pensée juive, une telle attitude ne peut pas être adoptée. Car chaque jour apporte sa nouveauté propre et chacun permet un nouvel espoir pour poursuivre la construction de demain. En fait, comme il nous est enseigné : « la joie brise les barrières. » A celui qui se voyait arrêté sur le chemin qu'il avait entrepris de tracer, la joie permet le dépassement. A l'inverse, oublier cette puissance, c'est faire le jeu de l'immobilisme voire de la régression.

Le mot est connu : quand des soldats partent au combat, ils le font avec un chant de joie et cette joie-même contribue à leur victoire. D'une certaine manière, nous sommes tous engagés dans un combat, bien pacifique celui-là ; ce combat est celui, spirituel, de l'élévation du monde qui nous entoure. Le faire sortir de sa grossièreté matérielle, lui donner à voir ce qui le dépasse, le Divin, c'est là notre tâche. Parfois, la lutte est rude car l'objectif incommode bien des porteurs de certitudes. Alors la joie nous entraîne et nous savons que la victoire est au bout de notre effort.

Voici Adar et la joie est décidément présente. A nous de nous en emparer et de la fixer en nous, dans notre entourage, dans notre monde. A nous d'en faire l'usage infini pour lequel elle fut conçue. A nous de vivre et faire vivre par elle, pour un monde de joie !

par 'Haïm Chnéor Nisenbaum

#### ÎLE-DE-FRANCE

Entrée : 18h 07  
Sortie : 19h 15

Bordeaux 18.24  
Deauville 18.15  
Grenoble 17.58  
Lille 18.02

Lyon 18.01  
Marseille 18.02  
Montpellier 18.08  
Nancy 17.52  
Nantes 18.25

Nice 17.54  
Rouen 18.11  
Strasbourg 17.46  
Toulouse 18.18



HORAIRES D'ENTRÉE & SORTIE DE

**CHABBAT TEROUMAH**

A partir du dimanche 19 février 2023 Pose des Téléphones : 6h 50 Heure limite du Chema : 10h 28 Roch 'Hodech Adar : mardi 21 et mercredi 22 février 2023

Articles et contenu réalisés par le Beth Loubavitch | 8, rue Lamartine – 75009 Paris | Tél : 01 45 26 87 60 | Fax : 01 45 26 24 37 | www.loubavitch.fr  
chabad@loubavitch.fr | Association reconnue d'Utilité Publique, habilitée à recevoir les DONNS et les LEGS • Directeur : Rav S. AZIMOV

Le Midrach offre la parabole suivante pour expliquer le lien entre ces deux événements que sont le Don de la Torah et la construction du Tabernacle :

Un jour, vivait un roi qui avait une fille unique. Un prince vint et l'épousa. Le prince désirait revenir à sa terre d'origine, bien sûr avec son épouse. [Le roi] lui dit : « La fille que je t'ai donnée est ma fille unique et je ne peux me séparer d'elle. Je ne peux te dire de ne pas l'emmener, elle est ta femme. Mais rends-moi une faveur : où que tu ailles, construis-moi une petite pièce pour que je puisse vivre avec vous car je ne peux pas me séparer de ma fille. » De la même façon, D.ieu dit à Israël : « Je t'ai donné la Torah. Je ne peux Me séparer d'elle. Mais Je ne peux te dire de ne pas la prendre. Mais où que tu ailles, fais-Moi une résidence où Je pourrai résider. » (Midrach Rabbah Chemot 33 : 1.)

### Un fils par choix

Nos Sages ont déclaré que « un gendre est comme un fils ». De fait, on peut dire qu'un gendre est plus un fils qu'un enfant biologique puisqu'une personne ne choisit pas ses enfants mais que bien souvent, c'est le beau-père qui choisit son beau-fils. Et donc, dans une certaine mesure, ce gendre reflète la vision que lui-même souhaite pérenniser, plus encore que son enfant naturel.

La Torah se réfère au Peuple d'Israël comme aux « Enfants de D.ieu ». Mais elle parle également de la relation gendre/beau-père entre D.ieu et Israël comme vient de nous le démontrer la parabole du Midrach. En fait, nous entretenons les deux types de relations, chacun de ces modèles décrivant un aspect spécifique de notre relation avec D.ieu. Nous sommes les enfants de D.ieu par la vertu de notre identité, que nous incarnions ou non les qualités dont nous a imparté notre Père dans les Cieux, que notre comportement convienne ou non à celui d'un enfant de D.ieu. Mais en revanche, notre statut de « gendres » divins de D.ieu s'exprime par le biais de notre relation avec la fille de D.ieu, la Torah. Grâce à notre engagement et notre union à la Torah, nous ne sommes pas seulement les enfants « naturels » de D.ieu mais aussi Ses enfants dans la mesure où nous ac-

tualisons les qualités divines qui sont en nous.

### La transplantation des cèdres

« Tu feras les panneaux des murs du Tabernacle en bois de cèdre, se tenant verticalement. » (Chemot 26 :15)

L'un des quinze matériaux utilisés dans la construction du Tabernacle était du bois de Chitim, un type de cèdre, dont on se servit pour faire les panneaux latéraux et bon nombre d'autres pièces d'ameublement.

Rachi écrit : Comment les Enfants d'Israël obtinrent [du bois de cèdre] dans le désert ? Rabbi Tan'houma explique : Notre père Yaakov anticipa, dans sa vision prophétique, que le Peuple d'Israël serait destiné à construire un Tabernacle dans le désert. Ainsi, il apporta des cèdres en Égypte et les [y] planta, et il instruisit ses enfants de les prendre avec eux quand ils quitteraient l'Égypte. (Rachi, Chemot 25 :6)

### Des mémoires botaniques

A l'époque, les enfants de Yaakov ont pu se demander pourquoi transporter des arbres provenant de la Terre Sainte, les planter en Égypte pour les utiliser pour une construction qui aurait lieu des siècles plus tard ? Il était sûr que leurs descendants pourraient toujours s'en procurer, pour un certain prix, où qu'ils soient ! Mais ses petits-enfants et ses arrière-petits-enfants comprenaient. En observant les cèdres se développer, ils se souvenaient que bien longtemps avant leur asservissement par les Égyptiens, ces arbres avaient grandi sur le sol de la Terre Sainte, la terre qui leur avait été promise en héritage. Ils portaient avec eux, transmettaient à leurs enfants les instructions de Yaakov d'emporter ces arbres avec eux quand ils sortiraient d'Égypte, afin de les utiliser pour en faire un Sanctuaire pour D.ieu.

Tout au long de leur exil en Égypte, les arbres chuchotaient à la descendance de Yaakov : Ici, ce n'est pas votre foyer. Vous êtes originaires d'un lieu bien plus élevé, bien plus saint. Bientôt, vous quitterez cette terre dépravée et D.ieu fera de vous Son peuple. Bientôt, vous nous déracinerez de cette terre étrangère et vous nous porterez triomphalement vers Sinai

où vous construirez, à partir de nous, une résidence pour la Présence Divine Qui se manifestera parmi vous.

### Une source de réconfort

Rachi cite un récit tiré du Midrach, sur l'origine des cèdres du Tabernacle, au nom de « Rabbi Tan'houma. De nombreuses explications de Rachi trouvent leurs sources dans les enseignements talmudiques ou midrachiques, mais selon un principe général, Rachi ne cite pas l'auteur original de la citation, à moins que cela n'ajoute quelque chose à notre compréhension de son commentaire sur le verset.

Dans notre cas, la référence au nom Tan'houma, qui signifie « condoléance » ou « consolation », apporte un éclaircissement sur la raison de Yaakov de transporter des cèdres de Terre Sainte et de les transplanter en Égypte.

Outre le fait de pourvoir en bois la construction du Tabernacle, ces arbres étaient une source de réconfort pour les Enfants d'Israël dans leur long et amer exil d'Égypte.

### Les troncs de la foi

« Le Tsaddik fleurira comme un palmier, comme un cèdre du Liban il s'épanouira », proclame le Psalmiste.

Dans notre présent exil, nous possédons également des cèdres qui ont traversé l'histoire, plantés par notre Patriarche Yaakov (le mot hébreu Nassi (« dirigeant ») est l'acronyme de la phrase « Nitsoutso Chel Yaakov Avinou » (« une étincelle de Yaakov notre Père »). L'âme de chaque dirigeant du Peuple juif est une ramification de l'âme de Yaakov, le Père du Peuple juif), des transplants qui nous permettent un lien avec le passé et un espoir pour le futur.

Le Tsaddik est une âme qui s'élève au-dessus du cadre éphémère et des turbulences de l'exil, une âme qui est enracinée dans la naissance sacrée du Peuple d'Israël et tournée vers sa Rédemption ultime. Quand notre servitude au temporel et au mondain menace de nous engloutir, il nous suffit de porter notre regard vers les cèdres plantés parmi nous. C'est dans ces troncs éternels de la foi que nous trouvons la voie et le courage, le réconfort et les encouragements.

Extrait  
du Séfer  
Hamitsvot  
(Maïmonide)

Une étude  
quotidienne  
instaurée par  
le Rabbi pour  
l'unité du  
peuple juif

## Etude du **RAMBAM**

- DIMANCHE 19 FÉVRIER – 28 CHEVAT
- LUNDI 20 FÉVRIER – 29 CHEVAT
- MARDI 21 FÉVRIER – 30 CHEVAT
- MERCREDI 22 FÉVRIER – 1<sup>er</sup> ADAR

**Mitsva positive n° 236:** Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint en ce qui concerne la loi de celui qui blesse son prochain.

- JEUDI 23 FÉVRIER – 2 ADAR
- VENDREDI 24 FÉVRIER – 3 ADAR
- SAMEDI 25 FÉVRIER – 4 ADAR

**Mitsva positive n° 245:** Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint en ce qui concerne la loi de l'achat et de la vente: c'est-à-dire de quelle manière se pratiquent une acquisition et une vente entre les vendeurs et les acheteurs.

## RÉPARER UN CŒUR BRISÉ

Chmouel et Risha étaient mariés depuis quelques années mais n'avaient toujours pas d'enfants. Chmouel enseignait dans une école juive de Detroit (Michigan – États-Unis) et était proche de Rav Meir Avtzon. Celui-ci suggéra que le couple se joigne à lui lors d'un prochain voyage à New York afin de demander la bénédiction du Rabbi de Loubavitch. Réticent, Chmouel qui était déçu de toutes ses demandes de bénédiction auprès de grandes personnalités rabbiniques finit par accepter.

En Ye'hidout (entrevue privée), Chmouel exposa sa situation et le Rabbi lui demanda s'il avait peut-être auparavant, sans le vouloir, heurté les sentiments d'une jeune fille juive au point qu'elle ait ressenti envers lui une « Kepida », une rancœur très forte contre lui.

Non, il ne se souvenait pas d'une telle faute.

Le Rabbi insista :

- Il est possible que vous ayez fréquenté une jeune fille en Chidou'h (rencontre en vue d'un mariage) et que vous l'avez laissée attendre une issue positive mais que ce ne fut pas le cas : lui avez-vous demandé pardon ?

- Non, répondit encore une fois Chmouel. Rav Avtzon qui l'avait accompagné intervint et expliqua à Chmouel : si le Rabbi vous pose deux fois la même question, c'est qu'il y a une raison à cela et que vous devez bien réfléchir !

Confus, Chmouel chercha dans sa mémoire et se souvint d'une jeune fille qu'on lui avait fait rencontrer et à qui il avait prêté son pull parce qu'elle avait froid. Elle avait dû interpréter ce geste courtois comme une marque d'affection lui laissant entrevoir une issue heureuse de ce Chidou'h. Mais Chmouel avait estimé que ce Chidou'h ne lui convenait pas, en avait informé le Chad'hane (celui qui avait proposé la rencontre) et, pour lui, l'affaire était classée. Mais le Rabbi ne l'entendait pas ainsi :

- Vous devez demander à cette jeune fille de vous pardonner de tout son cœur !

- Mais comment pourrais-je la retrouver ?

- Si vous le voulez vraiment, vous réaliserez combien c'est facile ! Et une fois qu'elle vous aura accordé son pardon sincère, vous aurez des enfants !

- Mais si elle ne veut pas me pardonner ? s'inquiéta-t-il.

- Vous lui expliquerez que, si elle vous pardonne de tout son cœur, elle trouvera très bientôt son Mazal, celui qui deviendra son mari.

Puis le Rabbi passa à un autre sujet :

- Racontez-vous des histoires de Tsadikim à vos élèves ?

- Non, répondit Chmouel. J'estime que c'est une perte de temps par rapport à l'étude de la Guemara par exemple.

- Raconter des histoires de Tsadikim est en soi la Torah ! Vous devez raconter des histoires !

Le lendemain, Chmouel chercha comment retrouver cette jeune fille. Il finit par trouver le numéro de téléphone de son frère. La gorge sèche, il téléphona et lui demanda comment il pourrait contacter sa sœur.

- Pourquoi lui parler après toutes ces années alors que vous avez brisé son cœur ? s'énerma le frère, méprisant.

Chmouel n'avait pas réalisé alors que le fait de prêter son pull avait induit en erreur cette jeune fille si sensible. Elle avait été si blessée d'avoir été ainsi rejetée sans un mot d'excuse qu'elle lui en avait terriblement voulu toutes ces années.

- Au fait, continua le frère, elle est justement ici à côté de moi mais elle ne veut

absolument pas vous parler !

- Je vous en supplie, insista Chmouel, au bord des larmes. Je reviens d'une entrevue avec le Rabbi de Loubavitch : la raison pour laquelle nous n'avons pas d'enfants, ma femme et moi, c'est parce que j'ai blessé votre sœur et que je dois lui demander pardon. Je vous en prie, je n'avais pas compris comment elle avait interprété mon geste de courtoisie. J'en suis vraiment désolé.

La jeune fille n'était pas prête à pardonner, elle avait ressassé cet « affront » encore et encore durant toutes ces années... Chmouel lui expliqua que le Rabbi avait affirmé que, si elle lui pardonnait sincèrement, cela lui ouvrirait les portes à elle aussi et qu'elle rencontrerait enfin son Mazal. Elle finit par accepter et annonça qu'elle lui pardonnait véritablement de tout son cœur.

Trois mois plus tard, Mme Avtzon réveilla Chmouel à six heures du matin pour lui annoncer joyeusement au téléphone que la jeune fille (qui n'était plus si jeune) s'était fiancée et allait bientôt enfin se marier.

Un mois plus tard, la femme de Chmouel était enceinte de son aîné. Par la suite, ils eurent encore six autres enfants.

Yerachmiel Tilles – Rav Lazer Avtzon

COLive – chabad.org

Traduit par Feiga Lubecki

## ÉTINCELLES

### DE MACHIA'H

#### LA DÉLIVRANCE EST LA VRAIE VIE !

Lorsque Yaacov, sur l'ordre de D.ieu, descendit s'installer en Egypte avec sa famille, il se présenta devant le Pharaon. Celui-ci l'interrogea : « Quel âge as-tu ? » Et Jacob lui répondit : « 130 ans ; les années de ma vie ont été peu nombreuses et mauvaises... » (Gen. 47 : 8-9).

A l'évidence, une question se pose : comment peut-on dire que 130 ans constituent un petit nombre d'années alors même que, depuis le déluge, la durée de vie d'un homme est, au maximum, de 120 ans ? C'est que Yaacov, troisième de nos Patriarches, est profondément, essentiellement lié au troisième Temple, celui qui apparaîtra avec la venue de Machia'h. C'est pourquoi, durant toute son existence, il n'aspira qu'à cette sérénité éternelle que seule apportera la Délivrance. Aussi, alors qu'elle n'était pas encore concrètement arrivée, Yaacov ne pouvait percevoir sa vie que comme incomplète, faite qualitativement d'années « peu nombreuses et mauvaises ».

(D'après un commentaire du Rabbi de Loubavitch – Chabbat Parachat Mikets 5752) H.N.

ב"ה

LES INSTITUTIONS SCOLAIRES DU BETH LOUBAVITCH

# Beth 'Hanna

BETH 'HAYA MOUCHKA

**LES INSCRIPTIONS POUR LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2023 SONT OUVERTES**

Vous pouvez appeler de 10h à 15h aux numéros suivants :

**MATERNELLE** 01 44 52 72 52

**PRIMAIRE - COLLÈGE ET LYCÉE FILLES** 01 44 52 72 53

**ANNEXE GARÇONS** 01 40 30 56 59

Ou écrire à [inscription.bethhanna@gmail.com](mailto:inscription.bethhanna@gmail.com)

# La Hala'ha DE LA SEMAINE

## QU'EST-CE QUE LES « QUATRE PARACHOT » ?

Nos Sages ont institué de lire, en plus de la Sidra hebdomadaire, une « Paracha » supplémentaire durant les semaines qui précèdent Pourim et Pessa'h.

**A cet effet, on sortira donc deux rouleaux de la Torah :**

- un pour la Paracha de la semaine (avec sept montées) ;
- un pour chacune des Parachiot spécifiques : un appelé qui lira aussi la Haftara.

• **La première s'appelle « Chekalim ».** Elle rappelle la nécessité pour chacun de donner, chaque année, un demi-chékel pour l'entretien du Temple et l'achat des sacrifices communautaires. Cette Paracha (Exode 30, 11 à 16) est lue le Chabbat qui précède Roch 'Hodech Adar (cette année le **Chabbat Michpatim** 18 février 2023).

• **La seconde s'appelle « Zakhor »** et rappelle la nécessité de se souvenir d'Amalek (Devarim – Deutéronome 25, 17 à 19). Elle est lue le Chabbat précédant Pourim, cette année le **Chabbat Tetsavé** 4 mars 2023. La Haftara relate le combat du roi Chaoul contre Amalek.

• **La troisième s'appelle « Para »** (Bamidbar – Nombres 19, 1 à 22) et rappelle la nécessité de se purifier avant la fête de Pessa'h. Elle est lue le **Chabbat Ki Tissa** 11 mars 2023. La Haftara rappelle la pureté du Temple.

• **La quatrième s'appelle « Ha'hodech »** (Chemot – Exode 12, 1 à 20) et rappelle l'importance du mois de Nissan et le sacrifice pascal. Elle est lue le **Chabbat Vayakhel Pekoudé** 18 mars 2023. **F.L.**



www.pardess.eu



## LEADER CASH

Du choix et des prix bas !

### MAGASINS CASH AU SERVICE DE LA COMMUNAUTÉ

- Paris 16<sup>e</sup> : 86 rue d'Auteuil
  - Paris 19<sup>e</sup> : 82 rue Petit
  - 92300 Levallois : 81 rue Jules Guesde
  - 93220 Gagny : 71 Avenue Henri Barbusse
  - 94410 S. Maurice : 56 bis Av. du Ml de Lattre de Tassigny
- Beaucoup de choix • Prix défiant toute concurrence  
• Accueil chaleureux • Livraison gratuite

Une équipe  
chaleureuse  
et dynamique

Ouvert du dimanche au jeudi de 8h à 21h - Le vendredi de 8h jusqu'à 1h avant Chabbat



**Orpi Optimum  
Rudy HAROSCH**

9 rue de Barbette – Paris 3<sup>e</sup>

3 Agences à votre service

Marais – Buttes Chaumont – Jourdain/Belleville

Simplifiez-vous la vie,  
la gestion complète de vos biens  
avec assurance loyers impayés

Estimation offerte  
sous 48h

Tél : 01.42.00.02.02

optimum@orpi.com

3 mois d'honoraires de gestion offerts avec le code : SIDRA



01 80 91 59 14

INSTALLATION, MAINTENANCE & DÉPANNAGE

- Caméra & Vidéo-Surveillance
  - Alarme & Télésurveillance
  - Contrôle d'accès & Interphonie
  - Serrurerie & Portes blindées
  - Store, Volet & Rideau métallique
- Nous recrutons des commerciaux

### Carrosserie Peinture

Mécanique-Pare-brise

FRANCHISE OFFERTE

(voir conditions au garage)

VÉHICULES DE REMPLACEMENT

Spécialiste de vos retours de leasing

Agréé réparateur véhicules

hybride et électrique

(norme NF C18-550)

BORNE DE RECHARGE RAPIDE SUR PLACE

07.62.00.60.99

01.57.42.57.42

demandez shmouel

directauto@orange.fr

43 Chemin des vignes-93000 Bobigny  
www.direct-auto.fr

**RIMON**  
Simple au quotidien

contact@so-sacs.com - 06.50.39.19.58

EMBALLAGES - VAISSELLE JETABLE / RÉUTILISABLE & BIODEGRADABLE - HYGIÈNES

Pharmacie  
**Quai du Mont Blanc**  
Fermée Chabbat et jours de fête

Messody Moyal  
Pharmacienne responsable

19, quai du Mont Blanc  
1201 Genève - Suisse

Tél : 004 122 731 90 85  
Fax : 004 122 732 47 15

Le Beth Loubavitch  
vous propose son

**Talmud Torah**  
à la maison

dirigé par **MORÉ VOSSI**  
conteur de « A Chaque Enfant Son Histoire »

✓ 1h de cours le dimanche ou le mercredi  
✓ Morim et Morot, enseignants et enseignantes expérimentés  
✓ Classes à petits effectifs

Inscription  
06 34 20 70 18  
Places limitées

Possibilité de cours particulier Préparation à la Bar-Mitsva  
לכות יוסף בן אשתר וצפורה בת שרה

Maintien & Aide à domicile • Personnes âgées • Familles, garde d'enfants • Situation d'handicap • Toilette, Ménage, Repassage ...

AGE INTER SERVICES  
3, rue des Boulets - 75011 Paris  
Paris et Val de Marne 01 43 28 80 00